



# **INSTRUMENT EUROPÉEN DE VOISINAGE ET DE PARTENARIAT**

## **UKRAINE**

**DOCUMENT DE STRATEGIE  
2007-2013**

## CONTENU:

RÉSUMÉ .....	2
<b>1. OBJECTIFS DE LA COOPÉRATION UE/CE AVEC L'UKRAINE.....</b>	<b>2</b>
1.1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA POLITIQUE EXTERIEURE DE L'UE.....	2
1.2. OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE LA COOPÉRATION UE/CE AVEC L'UKRAINE.....	3
<b>2. GRANDES LIGNES DE L'AGENDA POLITIQUE DE L'UKRAINE.....</b>	<b>4</b>
2.1. ASPECTS GÉNÉRAUX .....	4
2.2. POLITIQUE INTERIEURE .....	4
2.3. POLITIQUE EXTERIEURE .....	5
<b>3. LA SITUATION POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE.....</b>	<b>6</b>
3.1 ANALYSE DE LA SITUATION POLITIQUE .....	6
3.2 ANALYSE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET DE LA STRUCTURE COMMERCIALE .....	7
3.3 ANALYSE DES DÉVELOPPEMENTS SOCIAUX .....	9
<b>4. APERÇU DE L'ASSISTANCE PASSÉE ET EN COURS DE LA CE.....</b>	<b>10</b>
4.1. ASSISTANCE DE LA CE EN UKRAINE DE 1991 A 2006.....	10
4.2. ENSEIGNEMENTS TIRES AU PROFIT DU NOUVEAU CYCLE DE PROGRAMMATION .....	12
4.3. COMPLÉMENTARITÉ ET COORDINATION AVEC D'AUTRES DONATEURS .....	13
4.4. COHÉRENCE DE LA POLITIQUE DE COOPÉRATION DE LA CE AVEC D'AUTRES POLITIQUES FONDAMENTALES DE L'UE (« COMBINAISON DE MESURES ») .....	14
<b>5. LA STRATÉGIE DE RÉPONSE DE LA CE.....</b>	<b>14</b>
5.1. PRINCIPAL OBJECTIF.....	14
5.3. INSTRUMENTS ET MOYENS .....	17

### ANNEX 1

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

### ANNEX 2

L'UKRAINE EN QUELQUES CHIFFRES

### ANNEX 3

PROFIL ENVIRONNEMENTAL

### ANNEX 4

PRIORITÉS DES AUTRES DONATEURS, Y COMPRIS LES ÉTATS MEMBRES

### ANNEX 5

PRINCIPES DE "POLICY MIX" DANS LE CONTEXTE DU DSP DE L'UKRAINE

### ANNEX 6

ASSISTANCE DE LA CE POUR L'UKRAINE 1991 – 2006

## RÉSUMÉ

Le présent document de stratégie par pays (DSP), applicable à l'Ukraine, couvre la période 2007-2013. L'assistance à l'Ukraine au cours de cette période sera principalement fournie au titre du nouvel instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP), en cours d'établissement, qui vise à promouvoir le développement d'une zone de prospérité et de relations de bon voisinage entre l'Union européenne et les pays partenaires couverts par la politique européenne de voisinage (PEV)<sup>1</sup>.

Suite aux événements qui ont conduit à la « révolution orange », à la fin de l'année 2004, l'Ukraine a poursuivi un programme de réformes ambitieuses visant à enraciner définitivement la démocratie et l'économie de marché dans le pays et à rapprocher l'Ukraine de l'UE.

Le principal objectif de la coopération entre l'UE et l'Ukraine à ce stade est le développement d'une relation de plus en plus étroite, dépassant les niveaux antérieurs de coopération pour parvenir à une intégration économique progressive et une coopération politique plus approfondie, notamment dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité.

L'assistance de la CE au cours de la période couverte par la présente stratégie visera, dès lors, à soutenir l'agenda de réformes ambitieuses de l'Ukraine sur la base des objectifs politiques définis dans l'accord de partenariat et de coopération (APC) d'avril 1998 et le plan d'action UE-Ukraine de février 2005.

Dans le programme indicatif national (PIN) 2007-2010, cet objectif se traduit par un soutien à trois domaines prioritaires :

- i) le développement de la démocratie et la bonne gouvernance,
- ii) la réforme de la réglementation et le renforcement de la capacité administrative,
- iii) le développement de l'infrastructure, en particulier dans les secteurs des transports, de l'énergie et de l'environnement, en étroite collaboration avec la BEI, la BERD et d'autres IFI.

Ce nouveau document de stratégie pour l'Ukraine a été élaboré en étroite consultation avec les autorités ukrainiennes et respecte entièrement les priorités nationales. Les États membres, les autres donateurs et les organisations de la société civile ont été consultés durant le processus d'élaboration.

## **1. OBJECTIFS DE LA COOPÉRATION UE/CE AVEC L'UKRAINE**

### **1.1. Objectifs généraux de la politique extérieure de l'UE**

En agissant en tant qu'acteur économique et politique sur la scène internationale, l'Union européenne œuvre en faveur de ses valeurs et de intérêts. Elle emploie pour ce faire divers instruments, allant de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) à la dimension extérieure des politiques internes de l'UE, en passant par l'assistance et le commerce.

---

<sup>1</sup> Règlement 1638/2006 (26/10/2006)

L'Union aspire, en particulier, à promouvoir la prospérité, la solidarité, la sécurité et le développement durable dans le monde.

Il importe au plus haut point à l'UE de définir la bonne « combinaison de mesures ». Autrement dit, la cohérence stratégique entre les divers instruments disponibles traitant de l'Ukraine doit être garantie à la lumière des objectifs stratégiques des relations extérieures de l'UE.

## **1.2. Objectifs stratégiques de la coopération UE/CE avec l'Ukraine**

Les objectifs stratégiques nationaux, régionaux et internationaux façonnent ensemble l'approche de la coopération avec l'Ukraine adoptée par l'UE/CE:

*Un partenariat mutuellement bénéfique, encourageant la transition de l'Ukraine*

L'UE et l'Ukraine se sont engagées, dans l'accord de partenariat et de coopération (APC) du 1<sup>er</sup> avril 1998, à instituer un partenariat propice au développement de relations de commerce et d'investissement politiques étroites et mutuellement bénéfiques, ainsi qu'une coopération économique, sociale, financière, scientifico-civile, technologique et culturelle. Le partenariat est destiné, en particulier, à promouvoir la transition de l'Ukraine vers une démocratie et une économie de marché à part entière.

*Mise en œuvre de la politique européenne de voisinage (PEV) et du plan d'action PEV entre l'UE et l'Ukraine*

Lancée dans le contexte du cycle de l'élargissement de 2004, la politique européenne de voisinage a pour objectif de partager avec les pays limitrophes, dont l'Ukraine, la stabilité, la sécurité et la prospérité de l'UE dans des conditions distinctes d'une adhésion à l'UE. Elle vise à prévenir l'apparition de nouvelles lignes de fracture entre l'UE élargie et ses voisins, et à offrir à ces derniers l'occasion de participer à diverses activités de l'UE par le biais d'une coopération étroite sur les plans politique, économique et culturel, ainsi qu'en matière de sécurité. Elle traite également l'un des objectifs stratégiques de l'Union européenne fixés dans la stratégie européenne de sécurité adoptée par l'UE en décembre 2003 : contribuer à la sécurité du voisinage de l'UE. Les partenaires de la PEV espèrent développer une coopération plus étroite avec l'UE, avoir la possibilité de participer aux programmes de l'UE et bénéficier du marché intérieur de l'UE soutenant massivement leurs propres réformes politiques et économiques. Dans le cas de l'Ukraine, les objectifs spécifiques ont été établis dans le plan d'action UE-Ukraine, qui a été adopté par les deux parties en février 2005. La Commission a présenté une évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du plan d'action en novembre 2006.

*Défis en matière de sécurité*

Dans la stratégie européenne de sécurité, adoptée le 12 décembre 2003, l'UE a reconnu qu'en tant qu'Union composée de 25 États, hébergeant plus de 450 millions d'habitants et produisant un quart du produit intérieur brut (PIB) mondial, elle est inmanquablement un acteur mondial.

L'une des principales implications politiques de la stratégie européenne de sécurité est la nécessité pour l'UE « d'apporter une contribution [...] à la promotion d'un cercle de pays bien gouvernés à l'est de l'Union européenne et sur le pourtour méditerranéen avec lesquels nous pouvons entretenir des relations étroites, fondées sur la coopération ». La stratégie reconnaît, en outre, clairement l'importance de promouvoir un ordre international basé sur un multilatéralisme efficace.

L'Union européenne et l'Ukraine ont adopté, en décembre 2001, un plan d'action de l'UE dans le domaine de la justice et des affaires intérieures (PA UE JAI) qui traite des enjeux en matière de sécurité d'une manière globale et a été intégré dans le plan d'action PEV<sup>2</sup>.

### *Objectifs de la politique de développement*

La politique de développement de l'UE a pour motivation première la réduction de la pauvreté et comme objectifs complémentaires la promotion de la bonne gouvernance et du respect des droits de l'homme<sup>3</sup>. Parallèlement, elle souligne la nécessité d'une approche différenciée en fonction des contextes et des besoins.

Dans la liste des bénéficiaires d'une assistance du comité d'aide au développement (DAC) de l'OCDE, l'Ukraine a été considérée comme un pays en transition. Tombant dans la catégorie des pays à revenus faibles à moyens avec un RNB par habitant de 1 260 USD (2004, méthode Atlas)<sup>4</sup>, l'Ukraine a été récemment (décembre 2005) incluse dans la nouvelle liste unique des bénéficiaires de l'assistance officielle au développement (AOD).

## **2. GRANDES LIGNES DE L'AGENDA POLITIQUE DE L'UKRAINE**

### **2.1. Aspects généraux**

Suite aux événements qui ont conduit à la « révolution orange », fin 2004, sous la présidence de M. Iouchtchenko, l'Ukraine a poursuivi un programme de réformes ambitieuses, dans le but d'enraciner solidement la démocratie et l'économie de marché dans le pays.

Les dirigeants ukrainiens ont clairement fait savoir qu'ils sont résolument attachés à l'utilisation du plan d'action UE-Ukraine que les deux parties ont adopté le 21 février 2005, et entendent s'en servir comme instrument principal pour promouvoir leurs objectifs de réforme. Partant de là, les objectifs politiques actuels de l'Ukraine peuvent se résumer en ces termes :

### **2.2. Politique intérieure**

***Consolidation de la démocratie, de la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales*** : l'Ukraine s'est engagée envers le renforcement de la stabilité et de l'efficacité des institutions, garantissant la démocratie, la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales comme base de consolidation plus générale de l'État de droit.

***Consolidation du judiciaire*** : le gouvernement a déclaré son intention de réformer le système juridique et le système judiciaire d'une manière plus radicale afin de garantir l'indépendance du pouvoir

---

<sup>2</sup> Le plan d'action JAI est en phase d'actualisation.

<sup>3</sup> Les principes fondamentaux de la politique de développement de l'UE sont exposés dans le « Consensus européen pour le développement » (voir: [http://europa.eu.int/comm/development/body/development\\_policy\\_statement/index\\_en.htm](http://europa.eu.int/comm/development/body/development_policy_statement/index_en.htm) )

<sup>4</sup> Il est à noter que le PIB ajusté en PPP par habitant (méthode Atlas) s'élève à 6 250 USD pour 2004. Ces chiffres ne tiennent pas compte de l'économie informelle, qui joue un rôle important en Ukraine.

judiciaire, de renforcer sa capacité administrative et de garantir l'impartialité et l'efficacité des poursuites.

***Lutte efficace contre la criminalité et la corruption*** : le gouvernement a fait de la lutte contre la corruption une priorité. Le programme soutient la mise en place de larges réformes sociales et économiques et l'instauration d'un environnement compétitif.

***Réforme du secteur public*** : le gouvernement a déclaré son intention de promouvoir une réforme complète du secteur public, incluant à la fois la réforme administrative et les réformes réglementaires nécessaires à l'amélioration de la gouvernance publique.

***Amélioration du climat des investissements*** : un composant important de l'approche du gouvernement pour promouvoir la croissance économique consiste à traiter activement la vaste plage de problèmes affectant le climat d'investissement en vue de renforcer la confiance des investisseurs. Les objectifs incluent l'amélioration de la transparence, la prévisibilité et la simplification de la réglementation.

***Fourniture de services sociaux*** : le gouvernement s'est engagé à poursuivre la mise en œuvre de mesures de lutte contre la pauvreté et à améliorer les services sociaux et l'accès à la protection sanitaire, en mettant l'accent plus particulièrement sur les maladies transmissibles.

### **2.3. Politique extérieure**

***Intégration au sein de l'UE*** : c'est la priorité du gouvernement en matière de politique étrangère. L'accord de partenariat et de coopération (APC) entre l'UE et l'Ukraine, d'une durée initiale de dix ans, parviendra à échéance en 2008. Des préparatifs sont en cours afin de débiter les négociations sur un accord renforcé remplaçant l'APC et ayant comme élément central la création d'une zone de libre échange. Dans l'intervalle, le plan d'action UE-Ukraine est pleinement utilisé par l'Ukraine pour se rapprocher de l'UE.

***Adhésion à l'OTAN*** : les autorités ukrainiennes sont favorables à une adhésion à l'OTAN. Toutefois, le gouvernement actuel a lié cette adhésion à l'issue positive d'un référendum. Compte tenu de la réticence générale de la population à l'égard d'une telle adhésion, ce processus devrait, à tout le moins, être freiné. Un « dialogue intensifié » entre l'OTAN et l'Ukraine a été lancé en 2005.

***Coopération avec la Russie*** : l'Ukraine reconnaît qu'il est important pour elle d'entretenir de bonnes relations bilatérales avec la Russie. Elle voit dans la Russie un voisin de première importance, ayant de puissants intérêts politiques, économiques et sociaux en Ukraine. L'évolution de la situation relative à l'accord passé entre l'Ukraine et la Russie dans le domaine du gaz, fin 2005/début 2006, ont fait apparaître la grande interdépendance entre les deux pays, de même que l'importance de leurs relations pour l'UE.

***Rôle régional*** : l'Ukraine s'est clairement engagée à jouer un rôle constructif dans la région, et notamment à promouvoir le règlement du conflit de Transnistrie en Moldova et à encourager la coopération dans le cadre du GUAM<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> Le GUAM est une organisation régionale regroupant la Géorgie, l'Ukraine, l'Azerbaïdjan et la Moldova.

**Promotion du commerce :** les questions de politique commerciale sont au cœur de la stratégie économique du gouvernement. L'achèvement rapide du processus d'adhésion à l'OMC est la première priorité du gouvernement. Une fois l'adhésion à l'OMC effective, le gouvernement envisage de démarrer rapidement des négociations sur la création d'une zone de libre-échange (ZLE), dans le cadre d'un accord renforcé avec l'UE.

### **3. LA SITUATION POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE**

#### **3.1 Analyse de la situation politique**

##### ***Aspects généraux***

La situation de l'Ukraine sur le plan de la politique et de la sécurité est influencée par son enclavement géographique entre la Pologne, la Roumanie et la Moldova à l'ouest, la Biélorussie au nord et la Russie à l'est. L'influence politique, économique et culturelle de la Russie est restée forte depuis que le pays a acquis son indépendance en 1991 suite à l'éclatement de l'Union soviétique. L'influence russe se remarque en particulier dans les parties orientales où vit la plus grande partie de la minorité russe, laquelle représente environ 20% de la population ukrainienne.

La révolution orange a jeté les bases de relations nettement plus étroites entre l'UE et l'Ukraine et a placé la politique ukrainienne sur les rails de l'« Euro-intégration ». Le nouveau gouvernement, sous la direction de M. Ianoukovitch, premier ministre, a adopté une démarche «euro-pragmatique», l'intégration à l'UE étant envisagée comme un objectif à long terme, et non immédiat.

##### ***Situation intérieure***

Le 26 mars 2006, pour la première fois de son histoire, l'Ukraine a connu des élections parlementaires réellement libres et équitables, ce qui a représenté un tournant dans le développement démocratique du pays. Ces élections ont été suivies d'une période difficile d'instabilité politique. Le président Iouchtchenko a accepté la candidature de M. Viktor Ianoukovitch, son rival aux élections présidentielles de 2004 et ancien premier ministre sous la présidence de M. Koutchma (2002-2004), qui a été nommé premier ministre au début du mois d'août 2006. Viktor Ianoukovitch a été nommé Premier Ministre en août 2006. Les tentatives faites durant l'été-automne de créer un gouvernement d'unité nationale en accord avec le parti de Mr Ianoukovitch et le Président Iouchtchenko « « Notre Ukraine » n'ont pas succédées.

Le nouveau gouvernement est confronté à des défis considérables. et les premiers mois ont montré que la cohabitation entre le Président et le nouveau Premier Ministre s'est révélée difficile. En outre, le pays est confronté à plusieurs défis structurels à court et moyen terme, notamment dans le domaine des réformes économiques et administratives, visant à séparer les intérêts privés de la sphère politique et à traiter les problèmes liés à la migration.

##### ***Situation extérieure***

L'évolution positive constatée depuis la révolution orange a considérablement transformé l'image de l'Ukraine au niveau international et amélioré, en particulier, les relations avec l'UE et les États-Unis. Les autorités sont attachées à la promotion de l'intégration au sein des structures européennes. Conjointement, le président Iouchtchenko et le Premier Ministre Ianoukovitch ont affirmé que le choix

de l'Ukraine en faveur de l'Europe est irréversible et que la politique étrangère du pays continuerait à être axée sur la mise en œuvre du plan d'action UE-Ukraine.

Parallèlement, le gouvernement poursuit sa stratégie politique en faveur de l'adhésion à l'UE, qui est largement soutenue par la population. Le gouvernement poursuit également, quoiqu'avec moins d'enthousiasme, sa coopération avec l'OTAN, tout en remettant à plus tard la possibilité d'une adhésion, qui dépendra de l'avis exprimé par la population à l'occasion d'un référendum.

Les relations avec la Russie sont difficiles depuis la révolution orange. Elles ont pris un tour particulièrement négatif lors du différend sur le prix du gaz, survenu fin 2005/début 2006. Le premier ministre, M. Ianoukovitch, a réservé sa première visite à l'étranger à la Russie. Au cours de cette visite, M. Ianoukovitch a participé à un sommet informel de la Communauté économique eurasiennne (EurAsEC). La décision prise par la coalition au pouvoir de soumettre au référendum l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN devrait, pour l'heure, éloigner une source de conflit avec la Russie. Parmi les contentieux non résolus figurent la question de la délimitation des frontières et la présence de la flotte russe de la mer Noire à Sébastopol. Pour cette dernière question, la position adoptée par l'Ukraine est de ne pas étendre l'accord bilatéral au-delà de sa date d'expiration, en 2017, et de demander à la flotte russe de la mer Noire de s'acquitter d'un paiement, aux prix du marché, pour sa présence dans des infrastructures ukrainiennes et la location de celles-ci.

En ce qui concerne le conflit en Transnistrie, les autorités ukrainiennes ont joué un rôle essentiel, aux côtés de l'UE et d'autres partenaires, pour tenter de parvenir à un règlement. En particulier, l'Ukraine a apporté son soutien à la mission européenne d'aide à la gestion des frontières (EUBAM), actuellement déployée à la frontière entre l'Ukraine et la Moldova, ainsi qu'en faveur d'un nouveau régime douanier avec la Moldova encourageant les sociétés transnistriennes à s'immatriculer en Moldova. Le nouveau gouvernement ukrainien a réaffirmé son attachement à la mission européenne d'aide à la gestion des frontières et au régime douanier.

La situation extérieure de l'Ukraine restera étroitement liée aux développements intérieurs. Au fur et à mesure que l'Ukraine réalisera de véritables progrès dans l'exécution de réformes intérieures et l'adoption des standards européens, les relations entre l'UE et l'Ukraine s'intensifieront et se solidifieront.

### ***Perspectives***

La révolution orange a offert à l'Ukraine une possibilité unique de réaliser ses aspirations européennes et de devenir un pays démocratique moderne. Les élections parlementaires libres et équitables organisées en mars 2006 ont représenté une autre étape importante. Le nouveau gouvernement a fait naître de grandes attentes, dans le pays et à l'étranger. La satisfaction de ces attentes nécessitera des efforts importants, la recherche de consensus et la mise en œuvre durable de réformes, avec l'aide de l'UE et d'autres donateurs, le cas échéant.

## **3.2 Analyse de la situation économique et de la structure commerciale**

L'économie ukrainienne a fortement décliné après l'indépendance, le PIB de 1999 ayant chuté jusqu'à un niveau correspondant à 41% à peine du niveau de 1990. La croissance économique a amorcé une reprise en 2000 grâce à la fois à un environnement extérieur favorable et à certaines améliorations au niveau de la politique gouvernementale. Il a atteint en 2004 environ 61% de son niveau de 1990 après

avoir enregistré des taux de croissance réels du PIB de 9,6% en 2003 et 13% en 2004. Parallèlement, le rapport de la dette publique sur le PIB a diminué, passant de plus de 50% en 1998-1999 à quelque 25% en 2004.

En 2005, une évolution défavorable des termes de l'échange (augmentation du prix des importations d'énergie et chute du prix des exportations d'acier ukrainiennes sur les marchés mondiaux), associée à la faiblesse des investissements dans un environnement politique incertain, ont conduit à un atterrissage brutal de l'économie. La croissance du PIB réel a fortement ralenti, passant de 12,1 % en 2004 à 2,6 %. Toutefois, en 2006, la situation économique s'est améliorée. Le ralentissement de la croissance du PIB enregistrée en 2005 s'est inversé et les prévisions de croissance pour 2006 sont de l'ordre de 5 pour cent.

Le climat des investissements reste imprévisible, marqué par des lois et des règlements souvent obscurs, appliqués de manière inégale et arbitraire. En 2005, l'Ukraine a réussi à attirer d'importants investissements étrangers directs dans le secteur financier et celui de l'acier. De ce fait, l'investissement étranger direct (IED) a atteint un niveau record, s'élevant à 7,3 milliards de dollars en 2005. Au premier semestre de 2006, l'IED a atteint 1,7 milliards USD. Toutefois, en l'absence d'amélioration substantielle du climat des investissements, cette forte hausse des flux d'IED risque de rester sans suite. Des mesures sont notamment nécessaires dans des domaines tels que la lutte contre la corruption, une définition plus transparente des futures privatisations, respectant pleinement l'État de droit, l'adoption d'une loi sur les sociétés par actions, les incompatibilités entre le code civil et commercial et les systèmes juridictionnels, l'amélioration globale de la transparence et de la prévisibilité et la poursuite de l'allègement des contraintes en matière de régimes des licences et des inspections.

Si les échanges commerciaux de l'UE avec l'Ukraine ont augmenté ces dernières années, on note que la croissance des importations dépasse de loin celle des exportations. En 2005, la balance commerciale des marchandises a affiché un solde négatif (-1,1 milliards USD) et l'excédent des opérations courantes est passé de 10,5 % en 2004 à 3 % du PIB en 2005. Les exportations de marchandises ont augmenté de 5 % (41 % en 2004) et les importations de 25 % (26 % en 2004). En ce qui concerne la participation de l'Ukraine au système commercial multilatéral, les autorités ukrainiennes se sont attachées, ces deux dernières années, à accélérer le processus d'adhésion à l'OMC ce qui devrait permettre au pays d'adhérer à cette organisation dès 2006 ou au début de l'année 2007.

Sur la question de l'énergie, un protocole d'accord a été signé lors du Sommet UE-Ukraine qui s'est tenu à Kiev le 1<sup>er</sup> décembre 2005. Ce protocole d'accord définit une stratégie commune visant à intégrer progressivement le marché de l'énergie ukrainien avec celui de l'UE. Il est composé de feuilles de route couvrant quatre domaines spécifiques:

- sûreté nucléaire;
- intégration des marchés du gaz et de l'électricité;
- renforcement de la sécurité des ressources énergétiques et du transit d'hydrocarbures;
- amélioration des normes en matière d'environnement, d'efficacité et de sécurité dans le domaine du charbon.

Ce protocole d'accord prévoit également de dresser une feuille de route sur l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et les mesures de lutte contre le changement climatique. La question de la gestion de la demande énergétique est devenue une grande priorité pour l'Ukraine, depuis les événements survenus au cours de l'année 2006. Des groupes conjoints de mise en œuvre, composés de

représentants de la Commission et des autorités ukrainiennes, ont été créés pour chacune des quatre feuilles de route, ainsi que pour l'élaboration d'une feuille de route sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

### **3.3 Analyse des développements sociaux**

L'Ukraine arrive à la 78e position du classement dans le rapport sur le développement humain de 2005 avec un indicateur de développement humain (IDH) de 0,766. Elle enregistre ainsi de meilleures performances que l'ensemble des autres pays bénéficiaires de la politique européenne du voisinage, à l'exception d'Israël.

Le taux de pauvreté extrême est faible, mais en 2002, 25,6% de la population, essentiellement concentrée dans les petites villes et les zones rurales et composée de familles avec de jeunes enfants, vivaient toujours en dessous du seuil de pauvreté d'environ 455 USD par an (2 423 hryvnia ukrainiens au taux de change de 2002). Grâce à la forte croissance économique et à l'augmentation des dépenses publiques pour les salaires minima et les pensions, le taux de pauvreté a toutefois baissé ces dernières années pour atteindre environ 20% de la population. Ce développement positif ne s'est toutefois pas encore traduit par une augmentation substantielle de l'emploi officiel, et l'économie informelle continue de jouer un rôle majeur de tampon social. Au regard des normes internationales, le niveau d'inégalité des revenus est faible (coefficient de Gini : 0,3). En raison de la situation économique difficile, la motivation à rechercher un emploi reste forte. Quant au trafic sexuel, en particulier vers l'Europe occidentale, il continue d'impliquer un grand nombre de femmes et d'enfants victimes.

La population ukrainienne a baissé, passant de 51,6 millions en 1991 à 48,0 millions en 2004, ce qui reflète une augmentation dramatique du taux de mortalité, en particulier parmi les hommes, un déclin substantiel du taux de natalité et un flux migratoire net important. L'augmentation de maladies liées au tabac et à l'alcool joue un rôle majeur dans l'élévation du taux de mortalité masculine, combinée à la résurgence des maladies contagieuses telles que la tuberculose, la diphtérie et le choléra. Touchant 1% de la population adulte, le taux de VIH/SIDA est le plus élevé d'Europe. D'autres maladies sexuellement transmissibles, telle la syphilis, connaissent également une importante recrudescence.

Bien qu'elle ait chuté depuis 1992, la mortalité maternelle équivaut à cinq fois environ la moyenne de l'UE. L'Ukraine continue à subir les conséquences sociales de l'accident survenu à Tchernobyl en 1986. En effet, un nombre important de personnes souffre d'un handicap permanent causé par l'accident. L'accès aux installations sanitaires essentielles, en particulier par les populations les plus démunies, reste une source de préoccupation.

Si l'Ukraine enregistre de bons résultats en termes d'alphabétisation et d'enrôlement scolaire, avec un pourcentage d'alphabétisation adulte de 99,6% (2002) et un pourcentage net de fréquentation scolaire dans l'enseignement fondamental de 84% (2002), le système pédagogique du pays souffre d'une inégalité d'accès croissante, d'une qualité en baisse et d'une utilisation peu efficace des ressources.

### 3.4 Analyse de la situation environnementale<sup>6</sup>

L'Ukraine est confrontée à des défis importants en matière de protection de l'environnement. La pollution de l'air devient un problème sanitaire et social. La pollution nuit à la qualité de l'eau. Il faut moderniser les infrastructures actuelles de collecte et de traitement des eaux usées et construire de nouvelles capacités. La gestion des déchets, notamment les questions de prévention, de collecte, de traitement, de recyclage et d'élimination, constitue un enjeu important. Dans le domaine de la protection de la nature, la déforestation et l'exploitation clandestine des forêts sont des questions importantes. L'Ukraine est également concernée par des enjeux environnementaux internationaux, comme l'utilisation et la protection des eaux transfrontalières et le changement climatique. La stratégie nationale pour l'environnement, qui couvre la période 1998-2008, a servi de base à l'élaboration de programmes sectoriels portant sur un certain nombre de questions environnementales. Une législation cadre sur l'environnement est en place dans de nombreux domaines, mais doit encore être renforcée. Certaines dispositions d'application doivent encore être élaborées et appliquées. L'Ukraine rencontre des difficultés pour mettre en œuvre et appliquer la législation en matière d'environnement, par manque de capacités administratives et de ressources, en particulier au niveau local et régional.

## 4. APERÇU DE L'ASSISTANCE PASSÉE ET EN COURS DE LA CE

### 4.1. Assistance de la CE en Ukraine de 1991 à 2006

L'UE est le plus grand donateur de l'Ukraine. À elle seule, la Communauté européenne a fourni au pays une assistance d'environ 2,4 milliards € depuis 1991. Ceci inclut une assistance dans le cadre du programme Tacis (et notamment de ses composants de sécurité nucléaire et de sécurité transfrontalière nationale et régionale), majorée d'une assistance macrofinancière, d'un soutien au titre de lignes budgétaires thématiques telles que l'initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH) et de l'assistance humanitaire fournie par ECHO<sup>7</sup>.

L'assistance dans le cadre du **document de stratégie** (DSP) 2002-2006 s'est concentrée sur les trois domaines prioritaires suivants : 1) soutien aux réformes institutionnelles, juridiques et administratives, 2) soutien au secteur privé et aide au développement économique, et 3) aide destinée à atténuer les conséquences sociales de la transition. Au cours des quatre premières années du DSP (2002-2005), 43% des ressources disponibles ont été allouées à la première priorité, 28% à la seconde et 13% à la troisième. Les 16% restants ont été consacrés aux « programmes en faveur des petits projets », notamment à l'aide à la société civile (IBPP), aux douanes, aux statistiques et aux programmes Tempus.

La **coopération régionale** a traité, en particulier, des points se rapportant à la coopération interétatique plus étroite dans le domaine des transports et de l'énergie et à la gestion durable des ressources naturelles, en se concentrant principalement sur l'eau. L'Ukraine a participé activement aux travaux du groupe à haut niveau dédié à l'extension des principaux couloirs de transport transeuropéens vers les pays et régions voisins, et a joué un rôle actif lors des conférences ministérielles UE - mer Noire -

<sup>6</sup> Une description plus détaillée de la situation de l'Ukraine en matière d'environnement peut être consultée dans le profil environnemental du pays annexé au présent document de stratégie (annexe 3).

<sup>7</sup> Cf. annexe 6 pour une ventilation détaillée de l'assistance de la CE à l'Ukraine de 1991 à 2006.

bassin de la mer Caspienne de Bakou qui étaient consacrées aux transports et à l'énergie, en novembre 2004, ainsi qu'au sein des groupes de travail de suivi. Les priorités dans le domaine de la justice et des affaires intérieures ont été, entre autres, une plus forte intégration de la gestion des frontières, la lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme international et l'amélioration de la migration et de la gestion de l'asile.

La **coopération transfrontalière** s'est concentrée sur le développement économique et social des zones frontalières, la gestion efficace des frontières et les contacts intercommunautés, qui ont été encouragés par le mécanisme de financement des microprojets de coopération transfrontalière, auquel ont succédé les programmes de voisinage. L'Ukraine est couverte par quatre programmes de voisinage: 1) le programme Pologne-Biélorussie-Ukraine, 2) le programme Slovaquie-Hongrie-Ukraine, 3) le programme Roumanie-Ukraine et 4) le programme CADSES (zone Centre, Adriatique, Danube et sud-est de l'Europe). Plusieurs appels de proposition ont déjà été publiés. Des projets ont été sélectionnés et conclus dans le cadre des programmes Slovaquie-Hongrie-Ukraine et Pologne-Belarus-Ukraine. Pour le programme CADSES, le premier appel de propositions a été lancé et la sélection des projets a eu lieu courant 2006. Le programme bilatéral avec la Roumanie est toujours au stade de la planification. Le premier appel de propositions est attendu pour décembre 2006.

La Commission aide également l'Ukraine à s'acquitter des obligations qui lui incombent au titre du traité d'Ottawa, au moyen d'un projet visant à détruire 6,7 millions de mines terrestres antipersonnel entreposées dans le pays.

Dans le domaine de la **sûreté nucléaire**, la CE fournit un soutien important à Energoatom, l'opérateur des centrales nucléaires ukrainiennes, depuis le début des années 1990, l'aidant à moderniser ses installations pour les mettre aux normes de sûreté nucléaire internationalement reconnues. Des prêts Euratom/BERD ont été accordés à l'Ukraine pour le « programme de modernisation » de l'unité 2 de Khmel'nitski et de l'unité 4 de Rovno (K2R4).

La CE a également offert une assistance technique au comité de réglementation nucléaire de l'État ukrainien. Elle apporte, en outre, la plus grande contribution aux projets visant la remise en état du site de Tchernobyl par le biais d'un financement direct ou de fonds gérés par la BERD tels que le compte « Sûreté nucléaire » et le fonds pour la réalisation d'un massif de protection (Tchernobyl Shelter Fund). Ce dernier a été institué en 1997 dans le but d'exécuter le plan de mise en œuvre du massif, dont le principal objectif est la restauration de l'unité 4 endommagée de Tchernobyl pour en assurer la sûreté environnementale. Le coût total des projets couverts par ce fonds excède 1 milliard USD. Le programme de sécurité nucléaire Tacis a également financé plusieurs autres projets sur le site de Tchernobyl tels que le complexe industriel pour la gestion des déchets radioactifs solides (ICSRM).

Tenant compte des travaux en cours, le protocole d'accord sur la coopération dans le domaine de l'énergie, qui a été signé entre l'UE et l'Ukraine lors du sommet de décembre 2005, incluait un accord portant sur la conduite d'une évaluation de la sécurité des centrales nucléaires ukrainiennes d'ici la fin 2006. Cette évaluation globale vérifiera la conformité avec les normes et exigences internationales de sécurité nucléaire et identifiera les besoins d'action supplémentaire, y compris les aspects financiers.

Chaque année, la CE apportera également sa contribution au **Centre pour la science et la technologie en Ukraine (CSTU)**, une organisation intergouvernementale consacrée à la non-prolifération de technologies et de l'expertise dans le domaine des armes de destruction massive qui a été établie conjointement par plusieurs pays donateurs. Depuis 1994, le CSTU a soutenu environ 845 projets et 12 500 scientifiques.

## 4.2. Enseignements tirés au profit du nouveau cycle de programmation

La Commission a récemment achevé l'élaboration d'une évaluation de l'ensemble du programme Tacis<sup>8</sup>. Par ailleurs, une évaluation de la stratégie par pays consacrée à l'Ukraine a été finalisée en 2003. Ses recommandations principales ont été intégrées dans le programme indicatif national 2004-2006 actuel, mais restent valables pour le nouvel exercice de programmation.

D'une manière générale, les évaluations susmentionnées suggèrent que l'assistance Tacis est très **pertinente** et répond aux besoins. Le programme était toutefois principalement régi par une approche « descendante », en particulier au cours des premières années. Ceci résultait, en partie, de la nécessité de renforcer les institutions dans les pays en transition et, en partie, d'un esprit d'appropriation insuffisant de la part des autorités nationales. Dans le cas spécifique de l'Ukraine, ce problème semblait moins sévère que dans les autres pays Tacis. Les programmes indicatifs nationaux (PIN) avaient, par ailleurs, tendance à être trop détaillés, ce qui limitait, au niveau de l'identification de projets, la capacité d'adaptation flexible aux besoins en évolution.

Dans ce nouvel exercice de programmation, la CE s'efforcera de définir des priorités et objectifs stratégiques plutôt que des activités ou des mécanismes d'approvisionnement spécifiques. Les autorités nationales participent à ce processus depuis le tout début et ont fait preuve d'un niveau d'engagement et d'appropriation plus important suite à l'instauration du cadre politique plus clair fourni par le PEV et le plan d'action UE-Ukraine.

D'après l'évaluation réalisée, le programme Tacis se compose d'un grand nombre de **projets d'assistance technique « autonomes »** portant, en particulier, sur la réforme institutionnelle et administrative. Ceux-ci réalisent généralement de bons résultats au niveau des projets<sup>9</sup>, mais **leur impact sur la politique sectorielle et nationale** reste limité, en raison d'un manque de continuité et de planification sectorielle cohérente à long terme. Une conclusion similaire s'est dégagée de l'évaluation de la stratégie par pays de 2003, ainsi que de l'évaluation thématique sur la bonne gouvernance, qui a notamment procédé à une analyse approfondie de l'Ukraine.

En ce qui concerne les domaines prioritaires clés couverts par une assistance Tacis antérieure en Ukraine, les projets liés à la JAI sont apparus bien coordonnés et surveillés par le système de tableau de bord JAI aux yeux des experts. Par opposition, des problèmes sont observés au niveau de l'impact de projets et de la durabilité des résultats dans le secteur de la santé en raison principalement des retards enregistrés dans la mise en œuvre de projets pilotes et d'un engagement politique douteux dans ce domaine spécifique. Concernant le développement économique, la Commission est surtout parvenue à traiter des questions en rapport avec la création d'un environnement réglementaire propice aux affaires et aux investissements. Cette évaluation est également confirmée par une récente (octobre 2005) « Évaluation du soutien de la CE au développement du secteur privé dans les pays tiers » qui a conclu que « ... la CE a un plus grand avantage comparatif dans les interventions de niveau macroéconomique et institutionnel et un moindre avantage dans les interventions portant sur les marchés financiers ». La partie du programme de partenariat et de renforcement des institutions (IBPP) qui est consacrée à la

---

<sup>8</sup> Le texte complet de l'évaluation Tacis peut être consulté à l'adresse suivante: [http://ec.europa.eu/comm/europeaid/evaluation/document\\_index/2006/728\\_docs.htm](http://ec.europa.eu/comm/europeaid/evaluation/document_index/2006/728_docs.htm)

<sup>9</sup> Ceci est confirmé par une analyse détaillée de rapports de surveillance de projet pour l'Ukraine au cours de la période de 2002 à 2005 qui montre, sur une échelle de quatre (A à D), une évaluation globale de 2,8, ce qui est bien supérieur au point médian de 2,5.

société civile et aux initiatives locales est décrite comme une réussite en raison, et non des moindres, de sa plus grande souplesse par rapport aux projets de plus grande taille.

Les observations sectorielles spécifiques ci-dessus sont entièrement prises en compte lors de la définition des futurs domaines de priorité de l'assistance de la CE à l'Ukraine. Les problèmes liés à la justice et aux affaires intérieures, de même qu'à la réforme réglementaire, se trouvent au premier rang du plan d'action UE-Ukraine et resteront les principaux domaines de soutien de la CE à l'avenir. S'agissant de la bonne gouvernance et de la réforme légale et administrative, l'assistance à venir se fondera sur les travaux substantiels exécutés à ce jour, mais viseront à en accroître l'impact en concevant les interventions futures d'une manière plus intégrée et cohérente.

### **4.3. Complémentarité et coordination avec d'autres donateurs**

Bien que certains donateurs, et notamment des États membres de l'UE, réduisent progressivement leurs activités en Ukraine, un grand nombre de bailleurs de fonds restent actifs dans le pays.

Outre la CE, les principaux sont la Banque mondiale, la BERD et le PNUD, les États-Unis et le Canada et, parmi les pays de l'UE, la Suède, le Royaume-Uni et le Danemark. La BEI est elle aussi désormais présente en Ukraine.

Les activités des donateurs se concentrent en particulier sur les problèmes liés à la gouvernance, à la réforme et au développement économiques et à la réforme et la protection sociales. La Banque mondiale et la BERD, notamment, sont actives dans le domaine du développement des infrastructures<sup>10</sup>.

La CE entretient actuellement une activité variable dans tous les domaines susmentionnés. Dans le cadre de cette nouvelle stratégie, l'assistance de la CE restera concentrée essentiellement sur les questions associées à la gouvernance et sur les aspects réglementaires de la réforme économique. Le soutien au développement des infrastructures offert en étroite collaboration avec la BEI, la BERD et d'autres IFI sera encore renforcé. Dans le domaine de la réforme sociale, la CE se concentrera sur les changements structurels dans les secteurs sociaux et sur leur rapprochement avec les normes de l'UE. En tant que principal contributeur au Fonds global pour lutter contre le SIDA, la tuberculose et la malaria, la CE continuera à soutenir les efforts d'éradication du VIH/SIDA en Ukraine.

L'Ukraine a récemment entrepris d'intensifier ses efforts visant à renforcer la coordination des activités des donateurs menée par les pouvoirs publics. Des groupes de travail sectoriels réunissant donateurs et pouvoirs publics ont été mis en place. La délégation de la Commission établie à Kiev organise régulièrement des réunions de coordination avec d'autres donateurs, portant notamment sur la future stratégie. Elle entretient également des contacts informels fréquents, principalement sur des questions spécifiques aux secteurs.

De tels efforts de coordination doivent être renforcés au cours de la période couverte par la présente stratégie, étant donné que la CE s'efforcera de plus en plus, entre autres dans le contexte des engagements qui ont été pris à Paris en mars 2005 concernant l'efficacité et l'harmonisation de l'aide, de fournir une assistance sur la base d'un soutien de programme à l'échelle sectorielle, notamment un financement groupé et un soutien budgétaire selon le cas.

---

<sup>10</sup> Cf. annexe 4 pour une analyse plus détaillée des activités des donateurs.

#### **4.4. Cohérence de la politique de coopération de la CE avec d'autres politiques fondamentales de l'UE (« combinaison de mesures »)**

Les relations avec l'Ukraine sont affectées par plusieurs autres politiques communautaires, ce qui explique pourquoi il est si important de sélectionner la bonne « combinaison de mesures ». Ceci concerne, en particulier, la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), la gestion des frontières et la migration, le commerce, l'énergie, les transports et la protection de l'environnement. Les aspects liés à la technologie de l'information et de la communication sont également très importants. Cf. description détaillée des aspects de la « combinaison de mesures » en annexe 5.

### **5. LA STRATEGIE DE RÉPONSE DE LA CE**

#### **5.1. Principal objectif**

Le principal objectif de la coopération entre l'UE et l'Ukraine à ce stade est le développement d'une relation de plus en plus étroite, allant au delà des niveaux antérieurs de coopération jusqu'à l'intégration économique progressive et la coopération politique plus approfondie, notamment dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité.

L'assistance de la CE au cours de la période couverte par cette stratégie visera, dès lors, à soutenir l'ambitieux agenda de réforme de l'Ukraine visant à enraceriner solidement la démocratie et l'économie de marché dans le pays et à rapprocher l'Ukraine de l'UE. En tant que principal bailleur de fonds de l'Ukraine, l'UE dispose de l'influence nécessaire pour contribuer largement au processus de réforme. La plupart des donateurs reconnaissent, en outre, le rôle particulier de l'UE au vu des aspirations européennes de l'Ukraine et alignent de plus en plus leurs activités sur les objectifs stratégiques arrêtés dans le plan d'action UE-Ukraine.

#### **5.2. Priorités de l'assistance de la CE**

Les priorités d'assistance de la CE ont été principalement identifiées sur la base des objectifs politiques définis dans le plan d'action UE-Ukraine qui a été adopté conjointement, qui sont repris, pour les besoins du présent document de stratégie, sous les six rubriques de chapitre du plan d'action.

Ces priorités d'assistance s'appliquent à tous les instruments et programmes d'assistance qui seront ou pourraient être disponibles pour l'Ukraine.

#### ***Dialogue politique et réforme***

L'assistance de la CE dans ce domaine se concentrera sur le renforcement de la démocratie et de la bonne gouvernance, sur l'État de droit, sur les droits de l'homme et sur les libertés fondamentales. Elle couvre également la lutte contre la criminalité et la corruption et la promotion du développement de la société civile, notamment dans la sphère sociale et économique.

Dans le domaine de la coopération améliorée en matière de politique étrangère et de sécurité, une attention particulière sera accordée aux aspects liés à la non-prolifération des armes de destruction

massive et au désarmement, notamment au désarmement conventionnel, ainsi qu'à la prévention des conflits et à la gestion des crises compte tenu, en particulier, du rôle régional de l'Ukraine dans la résolution du conflit transnistrien en Moldova.

### ***Réforme et développement socio-économiques***

Une assistance visant à encourager les progrès vers l'instauration d'une économie de marché pleinement opérationnelle sera offerte. Ceci entraînera d'autres progrès vers le rapprochement progressif des législations et réglementations sur celles de l'UE et leur mise en œuvre effective, de même qu'une amélioration du climat d'investissement en garantissant la transparence, la prévisibilité et la simplification des procédures. Une assistance sera également fournie dans le but de renforcer la réforme sociale et d'encourager le rapprochement avec les normes de l'UE dans le domaine social, contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de l'emploi en Ukraine. D'autres thèmes importants dans ce cadre sont la résorption des déséquilibres régionaux et l'amélioration des capacités de développement local, de même que la promotion du développement durable et son intégration dans toutes les politiques sectorielles pertinentes.

### ***Réforme du commerce, du marché et de la législation***

L'assistance offerte par la CE permettra de soutenir le processus de réforme du marché et de la législation tout en tenant compte des défis auxquels l'Ukraine sera confrontée au regard de la zone de libre-échange UE-Ukraine qu'il est prévu d'instituer le processus d'adhésion à l'OMC sera terminé.

Ceci couvrira un vaste éventail de domaines, notamment la législation et les procédures douanières, les réglementations techniques, l'évaluation des normes et de la conformité, les mesures sanitaires et phytosanitaires (MSP), le droit d'établissement et le droit des sociétés, les services et marchés financiers, la fiscalité, la politique de concurrence et de protection des consommateurs, le développement du cadre législatif et administratif des PME, les droits de propriété intellectuelle et industrielle, les marchés publics et les statistiques.

### ***Coopération dans le domaine de la justice, de la liberté et de la sécurité***

Le plan d'action de l'UE avec l'Ukraine dans le domaine de la justice et des affaires intérieures (PA JAI), daté du 10 décembre 2001, définit les grands axes de coopération avec l'Ukraine dans le domaine de la justice, de la liberté et de la sécurité (JLS). L'assistance de la CE se concentrera dans ce contexte sur : i) migration et asile, ii) gestion des frontières, notamment questions de réadmission, iii) criminalité organisée et terrorisme et iv) les institutions judiciaires et l'État de droit. L'assistance de la CE devrait promouvoir la réforme institutionnelle et le renforcement des capacités, notamment par une aide à la refonte complète du système judiciaire et l'adoption de mesures visant à rapprocher le système des gardes-frontières et le régime d'asile des normes européennes, ainsi que le renforcement de la lutte contre le blanchiment d'argent.

### ***Transport, énergie, société de l'information et environnement***

Le renforcement des capacités administratives permettant l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et politiques sectorielles convergeant vers les politiques et la législation de l'UE est une priorité générale dans les secteurs des transports, de l'énergie, de la société de l'information et de l'environnement.

Dans le secteur de l'énergie, une assistance à la mise en œuvre du protocole d'accord sur la coopération entre l'Ukraine et l'UE dans le domaine de l'énergie, qui a été signé lors du sommet UE-Ukraine du 1<sup>er</sup> décembre 2005 et définit quatre domaines d'action spécifiques, sera fournie<sup>11</sup>. Une aide à l'amélioration de l'efficacité énergétique et un soutien des mesures permettant de faire face aux changements climatiques et de promouvoir les sources d'énergie nouvelles ou renouvelables seront également apportés.

Dans le domaine des transports, l'assistance se concentrera sur l'amélioration de l'efficacité, de la sécurité et de la sûreté des opérations de transport et sur le développement de l'intermodalité<sup>12</sup>. Ceci concerne le transport par route et l'aviation (où les travaux de création d'un espace aérien commun permettant d'intégrer l'Ukraine dans les structures aériennes européennes sont en cours), ainsi que la sécurité de la navigation maritime et fluviale plus la sécurité maritime et aérienne où des mesures de formation devraient aussi être envisagées. Un autre domaine d'assistance devrait être le secteur ferroviaire où des mesures devraient être prises pour garantir l'interopérabilité entre le système ferroviaire ukrainien et le réseau de l'UE. Les préparatifs d'investissement dans de grands axes transnationaux sélectionnés et une évaluation détaillée de projets d'infrastructure doivent aussi être soutenus. Un tel soutien au développement de l'infrastructure sera soumis à la condition du respect total des exigences de l'acquis communautaires dans ce domaine. Enfin, une assistance sous forme notamment d'actions telles que la formation et la recherche devrait aussi être mise à la disposition de l'Ukraine pour lui permettre de bénéficier des systèmes de navigation par satellite GALILEO et EGNOS afin de faciliter les transports internes et transfrontaliers et de suivre les expéditions sans investissements coûteux en infrastructures terrestres.

Concernant l'environnement, une attention particulière sera accordée au soutien de la mise en œuvre d'accords multilatéraux, en particulier de la convention-cadre des NU sur les changements climatiques et de son protocole de Kyoto ainsi que des conventions CEE-NU. Des activités pour améliorer la qualité de l'eau, notamment par le biais du composant pertinent de l'initiative de l'UE dans le domaine de l'eau, sont également envisagées. D'autres domaines prioritaires sont la gestion des déchets, la prévention des risques industriels et la protection de la nature.

En ce qui concerne la société de l'information, un soutien sera fourni non seulement aux aspects susmentionnés d'élaboration de politiques, de renforcement des capacités et de réglementation, notamment pour l'établissement d'un régulateur, mais aussi à la promotion de l'utilisation des nouvelles technologies de la société de l'information et des services en ligne par les entreprises, l'administration et les citoyens.

### ***Contacts intercommunautés***

L'assistance à la réforme et à la modernisation du système d'enseignement en vue d'aspirer à la convergence avec les normes et pratiques de l'UE sera essentielle au renforcement du développement démocratique, de la stabilité sociale et de la compétitivité économique. Cette assistance inclura une

---

<sup>11</sup> Les quatre domaines d'action spécifiques définis dans le protocole d'accord sont les suivants : 1) la sécurité nucléaire des centrales nucléaires ukrainiennes en fonctionnement, 2) l'intégration des marchés de l'électricité et du gaz, 3) la promotion de la sécurité des approvisionnements énergétiques et du transfert d'hydrocarbures et 4) l'amélioration de l'efficacité, de la sécurité et des normes environnementales dans le secteur du charbon.

<sup>12</sup> Ceci est conforme aux recommandations du groupe à haut niveau sur l'extension des axes de transport transeuropéens vers les pays et régions voisins conformément aux priorités identifiées dans le cadre des groupes de travail de suivi lors de la conférence ministérielle de Bakou sur les transports de novembre 2004.

plus grande participation aux programmes tels que Tempus et «Jeunesse en action», un développement des possibilités de participation aux programmes d'échange tels qu'Erasmus Mundus pour les ressortissants ukrainiens et l'examen des possibilités de coopération dans le cadre de programmes de l'UE dans le domaine de la culture. La ratification par l'Ukraine de la convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, qui a été adoptée en octobre 2005, sera un élément important du développement de la coopération culturelle avec l'Ukraine, étant donné que ce texte sera la base d'une telle coopération.

Le soutien à la coopération scientifique et technologique sera aussi important pour contribuer au développement économique durable et équitable de l'Ukraine, notamment par une participation plus intense aux activités associées à la recherche telles que le 7e programme-cadre, des projets de recherche conjointe, le plan de mobilité internationale Marie Curie pour les scientifiques et la formation pratique aux sept instituts de la DG Centre commun de recherche (DG CCR).

### **5.3. Instruments et moyens**

À partir de 2007, l'assistance de la CE sera fournie par un ensemble de nouveaux instruments. Alors que l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP), et notamment sa composante nationale et ses composantes transnationales/régionales, transfrontalières et thématiques, sera le principal nouvel outil pour fournir une assistance à l'Ukraine, certaines mesures, en particulier dans le domaine de la prévention des conflits et de la gestion et la résolution des crises, peuvent aussi être soutenues au titre du futur instrument de stabilité. Le secteur de la sécurité nucléaire sera, en outre, couvert par un instrument de sécurité nucléaire dédié.

L'introduction de ces nouveaux instruments d'assistance extérieure augmenteront considérablement la flexibilité. L'assistance technique ne sera plus la voie prédominante pour les programmes d'assistance extérieure de la Commission à l'Ukraine.

Comme l'indique le plan d'action UE-Ukraine, de nouveaux instruments de coopération tels que le jumelage ou le bureau d'échange d'informations sur l'assistance technique (TAIEX) joueront un rôle essentiel dans la réalisation des priorités du plan d'action. Ces instruments, ainsi que d'autres types d'assistance (financement d'infrastructures et d'équipements, financement groupé et soutien budgétaire, notamment dans le contexte d'approches à l'échelle du secteur (SWAP)), seront disponibles et utilisés chaque fois que cela sera jugé nécessaire.

L'octroi de bonifications d'intérêt et les autres méthodes associant subventions et prêts peuvent permettre de mobiliser des investissements réalisés par des institutions financières internationales dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et des transports. À chaque fois que le recours à des bonifications d'intérêts est envisagé, il faut en évaluer la pertinence au cas par cas et veiller à éviter qu'il n'entraîne une distorsion importante du marché. En matière d'environnement, les secteurs importants sont la gestion de l'eau, la gestion des déchets et la pollution industrielle. En ce qui concerne l'énergie, les sources d'énergie renouvelables et l'efficacité énergétique sont des domaines à envisager. Compte tenu de leur rendement, les investissements réalisés dans le domaine des infrastructures et des réseaux énergétiques devraient en principe être des opérations commerciales. Toutefois, dans des circonstances exceptionnelles touchant aux intérêts de l'UE (sécurité et approvisionnement énergétiques, notamment), et lorsqu'il s'avère difficile de démarrer un projet, des bonifications d'intérêt ciblés ou d'autres méthodes associant prêts et subventions peuvent aussi être envisagés, pour des projets d'investissement précis. Dans le domaine des transports, les bonifications d'intérêts et autres méthodes

de ce type devraient viser à mobiliser des fonds pour le financement d'infrastructures revêtant une importance stratégique, comme les mesures transfrontalières relatives aux axes de transports transfrontaliers ou l'achèvement des tronçons manquants sur ces axes.

Le jumelage et le programme TAIEX sont déjà intégrés progressivement aux programmes Tacis actuels pour l'Ukraine, dans le but, en particulier, d'aider les autorités nationales à préparer des stratégies sectorielles cohérentes. Le cas échéant, l'Ukraine recevra un soutien lui permettant de prendre part aux programmes, agences et réseaux communautaires pour autant que ceux-ci soient ouverts à ce pays. Le cadre plus clair fourni par le plan d'action PEV contribuera à garantir la cohérence de l'assistance de l'UE dans des secteurs spécifiques.

***Des domaines qui se recoupent tels que les droits de l'homme, le genre et l'environnement seront orientés le plus possible dans le cadre de tous les programmes et les projets. Les chapitres précédents du CSP fourniront plus d'informations détaillées sur ces sujets.***

### ***Allocation nationale IEVP pour l'Ukraine***

L'assistance fournie dans le cadre de l'enveloppe nationale IEVP au profit de l'Ukraine se concentrera sur les trois domaines prioritaires suivants, qui ont été sélectionnés en fonction d'objectifs stratégiques communs entre l'UE et l'Ukraine et de l'avantage comparatif de la CE en tant que donateur sur la base des enseignements tirés de l'aide déjà fournie et de la complémentarité avec d'autres donateurs<sup>13</sup> :

#### ***Domaine prioritaire 1 : soutien au développement démocratique et à la bonne gouvernance***

Sous-priorité 1 : réforme de l'administration publique et gestion des finances publiques

Sous-priorité 2 : État de droit et réforme judiciaire

Sous-priorité 3 : droits de l'homme, développement de la société civile et gouvernance locale

Sous-priorité 4 : éducation, science et contacts/échanges intercommunautés

#### ***Domaine prioritaire 2 : soutien de la réforme législative et renforcement des capacités administratives***

Sous-priorité 1 : promotion des échanges commerciaux mutuels, amélioration du climat d'investissement et renforcement de la réforme sociale

Sous-priorité 2 : aspects réglementaires sectoriels spécifiques

#### ***Domaine prioritaire 3 : soutien du développement de l'infrastructure***

Sous-priorité 1 : énergie (non nucléaire)

Sous-priorité 2 : transports

Sous-priorité 3 : environnement

---

<sup>13</sup> L'aide fournie pour les deux premiers domaines prioritaires portera sur des questions liées aux six rubriques du plan d'action UE-Ukraine. Le «développement des infrastructures» se rapporte principalement aux chapitres 4 et 5 du plan d'action («Justice, liberté et sécurité» et «Transport, énergie, société de l'information et environnement»). Des informations plus détaillées pour les quatre premières années couvertes par cette stratégie seront communiquées dans le programme indicatif national pour 2007-2010.

Sous-priorité 4 : Gestion des frontières et émigration, notamment questions de réadmission

### **Programme I EVP oriental transnational/régional<sup>14</sup> :**

La composante régionale de l'IEVP contribuera à la réalisation des objectifs mis en évidence dans cette stratégie en traitant un nombre limité de priorités se rapportant à l'Ukraine, mais en y ajoutant une dimension régionale authentique en termes tant de mise en œuvre conjointe que d'impact.

Au niveau sectoriel, ceci concerne, en particulier, les **transports** (développement de liens de transport transnationaux conformément aux recommandations du groupe à haut niveau et de la conférence ministérielle de Bakou sur les transports du 14 novembre 2004 et de ses groupes de travail de suivi), **l'énergie** (couvrant, dans le contexte du suivi de la conférence ministérielle de Bakou sur l'énergie du 13 novembre 2004, tous les éléments régionaux de ce domaine, en particulier ceux qui concernent l'harmonisation des marchés de l'énergie, le transport du pétrole et du gaz, l'électricité, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables et la facilitation des investissements dans des projets énergétiques d'intérêt commun) et **l'environnement** (ciblant, entre autres, la dimension régionale de l'initiative de l'UE dans le domaine de l'eau et les aspects régionaux de la protection et de la gestion durable des forêts, la coopération régionale concernant les mers régionales et la conformité avec les accords multilatéraux).

Outre cela, certains aspects de **la gestion des frontières et de la migration, de la lutte contre la criminalité transnationale organisée et des douanes** peuvent aussi être traités plus efficacement au niveau régional l'action régionale complète l'action nationale. Ceci pourrait inclure une action sur les douanes et sur la gestion des frontières, la lutte contre la criminalité transnationale organisée et la gestion de la migration et de l'asile. Des activités régionales portant sur **la coopération avec les PME et la coopération avec la société civile** pourront aussi être organisées. Enfin, une aide à la destruction des mines terrestres antipersonnel, des débris de guerre explosifs et des armes légères et de petit calibre sera disponible.

Le programme régional EST I EVP devrait également encourager les initiatives de coopération régionale (p.e. GUAM ou BSEC) en considérant, autant que possible, l'assistance financière pour des projets spécifiques en rapport avec les priorités du programme.

### ***Programme à l'échelle de l'IEVP<sup>15</sup>***

Le programme à l'échelle de l'IEVP inclura des activités qui, pour des raisons de cohérence, de visibilité et d'efficacité administrative, profiteront mieux d'une mise en œuvre identique dans tous les pays avoisinants. TAIEX, TEMPUS et le nouveau programme de bourses sont des exemples de telles activités.

---

<sup>14</sup> Le programme pour la région orientale de l'IEVP est exposé en détails dans des documents de programmation distincts.

<sup>15</sup> Le programme à l'échelle de l'IEVP est exposé en détails dans des documents de programmation distincts.

## ***La coopération transfrontalière dans le cadre de l'IEVP<sup>16</sup>***

Comme indiqué dans plusieurs communications de la Commission<sup>17</sup> et dans la stratégie de coopération transfrontalière dans le cadre de l'IEVP pour la période 2007-2013, ces programmes auront quatre objectifs prioritaires: **i)** promouvoir le développement économique et social durable dans les régions frontalières, **ii)** œuvrer de concert pour relever des défis communs, dans des domaines tels que l'environnement, la santé publique ainsi que la prévention de la criminalité organisée et la lutte contre celle-ci, **iii)** assurer des frontières sûres et efficaces et **iv)** promouvoir les actions locales « intercommunautés ».

Les objectifs et problèmes spécifiques à traiter dans chaque programme seront définis en partant d'une perspective locale, par les partenaires du programme de coopération transfrontalière eux-mêmes, en fonction de leurs priorités locales. De même, la gestion de ces programmes relèvera de la responsabilité partagée des partenaires locaux.

Les programmes seront à même de soutenir l'ensemble des projets, depuis les initiatives locales à petite échelle menées avec des administrations locales et des ONG/organisations de la société civile jusqu'aux projets à grande échelle impliquant de nombreux partenaires au niveau régional et infranational. Le volet «coopération transfrontalière» de l'IEVP permettra également la réalisation d'investissements dans un contexte transfrontalier.

L'Ukraine sera impliquée dans quatre programmes de coopération transfrontalière dans le cadre de l'IEVP: trois programmes frontaliers (1: Pologne, Ukraine, Belarus, 2: Hongrie, Slovaquie, Roumanie, Ukraine et 3: Roumanie, Ukraine, Moldova) et le programme multilatéral relatif à la mer Noire.

## **Instrument pour la promotion de la démocratie et des droits de l'homme (IEDDH II)**

Un instrument distinct continuera d'être disponible pour promouvoir la démocratie et les droits de l'homme dans le monde. Comme par le passé, l'Ukraine bénéficiera d'une aide au titre de cet instrument, principalement au moyen d'appels de propositions plus larges, impliquant plusieurs pays ou régions. Les détails seront élaborés dans le cadre d'un processus de programmation distinct. La pleine complémentarité avec l'aide fournie dans le cadre de l'enveloppe nationale IEVP sera garantie.

## ***Programmes thématiques<sup>18</sup>***

Un ensemble de cinq programmes thématiques sera disponible à compter de 2007<sup>19</sup>. Le programme portant sur les questions de migration et d'asile (ex-Aeneas) sera particulièrement important pour l'Ukraine. Les autres programmes thématiques potentiellement importants pour le pays sont celui

---

<sup>16</sup> Le volet «coopération transfrontalière» de l'IEVP est exposé en détails dans des documents de programmation distincts.

<sup>17</sup> Voir en particulier le document COM(2003) 393 final du 1<sup>er</sup> juillet 2003 (« Jeter les bases d'un nouvel instrument de voisinage »).

<sup>18</sup> Les ressources financières provenant de l'IEVP allouées à chaque programme thématique seront programmées sur la base d'un seul et même document de programmation. Une pleine complémentarité avec les actions entreprises dans le cadre des composantes nationales, régionales et de coopération transfrontalière sera garantie.

<sup>19</sup> Ces programmes porteront sur les questions suivantes: 1) migration et asile, 2) développement humain et social, 3) acteurs non étatiques et autorités locales dans les actions de développement, 4) environnement et gestion durable des ressources naturelles, dont l'énergie, et 5) sécurité alimentaire.

traitant du «Développement humain et social – Investir dans les ressources humaines» et celui portant sur l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles, dont l'énergie. Toutefois, étant donné que l'ensemble des domaines cités seront déjà traités dans le cadre des enveloppes nationales, régionales ou du volet «coopération transfrontalière» de l'IEVP, des activités thématiques supplémentaires ne seront organisées que si elles apportent clairement une valeur ajoutée.

### **Instrument de sûreté nucléaire** <sup>20</sup>

Passé 2006, l'assistance de la CE dans le domaine de la sûreté nucléaire sera fournie au titre d'un nouvel instrument. Le soutien des améliorations de la sécurité dans les centrales nucléaires, du régulateur nucléaire, de la gestion améliorée des déchets nucléaires et des projets de restauration du site de Tchernobyl devrait être maintenu.

### ***Instrument de stabilité***

L'objectif principal de l'instrument de stabilité consiste à offrir une réponse efficace, opportune, souple et intégrée aux crises, aux crises émergentes ou à l'instabilité politique continuée.

Dans le cas de l'Ukraine, ceci est particulièrement pertinent compte tenu du conflit en Transnistrie qui menace toujours l'intégrité territoriale de la Moldova et met en péril la sécurité de l'Ukraine. Les autorités ukrainiennes renouvellent leurs efforts pour aider la Moldova à régler ce conflit. Le futur soutien à de tels efforts peut être fourni au titre de l'instrument de stabilité.

Les mesures permettant de traiter les effets des mines antipersonnel, des engins non explosés ou d'autres engins explosifs sur la population civile sont tout aussi importantes pour l'Ukraine. Ces mesures peuvent, le cas échéant, être traitées au titre de l'instrument de stabilité, ainsi que dans le cadre des enveloppes nationales et régionales de l'IEVP.

Les futures contributions de la CE au Centre pour la science et la technologie en Ukraine (CSTU) devraient également être fournies dans le cadre de l'instrument de stabilité.

---

<sup>20</sup> Des documents de programmation séparés seront élaborés pour l'instrument de sûreté nucléaire.

### List of abbreviations and acronyms

AP	Action Plan (also: EU-Ukraine Action Plan)
CADSES	Central European Adriatic Danubian South-Eastern European Space
CBC	Cross-Border Cooperation
CEP	Country Environment Profile
CFSP	Common Foreign and Security Policy
CSP	Country Strategy Paper
DAC	Development Assistance Committee
FTA	Free Trade Agreement
GUAM	Georgia, Ukraine, Azerbaijan and Moldova (regional organisation)
EIB	European Investment Bank
EBRD	European Bank for Reconstruction and Development
ECHO	European Commission Humanitarian Aid Office
EIDHR	European Initiative for Democracy and Human Rights
ENP	European Neighbourhood Policy
ENPI	European Neighbourhood and Partnership Instrument
FDI	Foreign Direct Investment
FTA	Free Trade Area
GDP	Gross Domestic Product
GNI	Gross National Income
HDI	Human Development Index
IBPP	Institution Building Partnership Programme
IFIs	International Financial Institutions
JHA	Justice and Home Affairs
JFS	Justice, Freedom and Security
MoU	Memorandum of Understanding
NGO	Non-Governmental Organisation
NIP	National Indicative Programme
NPP	Neighbourhood and Partnership Programme
ODA	Official Development Assistance
OECD	Organisation for Economic Cooperation and Development
PCA	Partnership and Cooperation Agreement
RIP	Regional Indicative Programme
RSP	Regional Strategy Paper
STCU	Science and Technology Centre in Ukraine
SWAP	Sector-Wide Approach
TAIEX	Technical Assistance Information Exchange Unit
UAH	Ukrainian Hryvnia (national currency)
UNECE	United Nations Economic Commission for Europe
UNDP	United Nations Development Programme
WTO	World Trade Organisation

## ANNEX 2

### UKRAINE at a Glance

<b>Land area</b> 579,350 km <sup>2</sup>	<b>Population</b> 47.1 million (2005)	<b>Population density</b> 83 per km <sup>2</sup>
<b>Population of main town</b> <b>Kyiv:</b> 2,611,000 (2001) compared to 2,595,000 (1989)		
<b>Annual population change</b> (% per year)		
2000: -0.8	2001: -0.8	2002: -0.8
2003: -0.7	2004: -0.7	2005: -0.7

Sources:

2006 World Development Indicators, The World Bank, Washington DC, April 2006  
 State Statistics Committee of Ukraine



## **Economic Indicators**

	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
GDP per capita growth (annual %)	6	9	5	9	12	3
GDP (PPP) per capita in US \$	4076,468	4601,881	4924,931	5312,395	5663,513	6045,464
GDP per capita, current prices (US \$)	632,447	776,904	874,854	1028,286	1182,850	1291,398
GNI per capita, Atlas method (US\$)	690	720	780	970	1,260	1,520
Exports of goods and services (% of GDP)	62	55	55	58	61	54
Imports of goods and services (% of GDP)	58	54	51	55	54	53
Inflation % CPI	28	12	1	5	9	13.5
Debt service (% of exports of goods and services)	10	7	5	6	6	..
Cash surplus/deficit (% GDP)	-1	-1	0	0	-3	..

Sources: 2006 World Development Indicators, The World Bank, Washington DC, April 2006

IMF World Economic Outlook Database

**International Financial Statistics service of the International Monetary Fund**

## Selected Social Indicators

	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>
Adult literacy rate over 15s %	99.6	99.6	99.6	..	99.4
Primary school enrolment ( % net)	81	82	84	..	..
Secondary school enrolment ( % net)	89	84	85	..	..
Life expectancy at birth	68	..	68	68	68.2
Underweight children <5 (%)	3	3	3	3.2	..
<5 mortality rate (per 1,000 live births)	21	20	20	20	18
Maternal mortality rate (per 100,000 live births)	35	25	18	22	13
1-year-olds fully immunized (against measles, %)	..	99	99	99	99
1-year-olds fully immunized (against tuberculosis, %)	..	99	98	98	..
Births supervised by trained personnel (%)	99	99	100	100	100
Households with access to improved water source (%)	..	..	98	..	..
Reported new cases of HIV	6,216	7,009	8,761	10,013	12,494
Unemployment rate (ILO definition)	11.7	11.1	10.1	8.7	..

### Sources:

2006 World Development Indicators, The World Bank, Washington DC, April 2006  
 World Bank Report on socio-economic impact of HIV/AIDS in Ukraine, May 2006  
 UNDP Human Development Reports  
 UNAIDS Country Progress Report for Ukraine, 2006

## Ukraine - Country Environment Profile

### 1) State of the environment

The key environmental issues in Ukraine relate to air quality, water quality, waste management, nature protection and radiation contamination in the north-eastern part of the country.

**Air pollution** is becoming a health and social problem. With regard to **water quality**, the Dniepro which supplies three quarters of Ukraine's fresh water is heavily polluted. The Crimea suffers from water supply shortages. International cooperation to address environmental concerns in the Azova Sea and the Black Sea areas needs to be enhanced. Existing waste water collection and treatment infrastructure needs to be upgraded and new capacity constructed. **Waste management** is a serious problem, including prevention, collection, treatment, recovery and final disposal. Large amounts of hazardous waste have been generated, in particular mining waste. **Industrial pollution** is a challenge, in view of the historical pollution sources and the inefficient use of resources as well as emissions into air, water and the waste generated by the industrial installations. As regards **nature protection**, deforestation and illegal logging are giving rise to economic and health costs.

Current **trans-boundary environmental issues** include the use and protection of shared waters – in particular the Danube River and the Black Sea. The Danube is a heavily utilised resource. It supports drinking water supply, irrigation, industry, fishing, tourism, power generation and navigation. It is frequently also the point of final disposal for wastewater. Severe problems with water quality and quantity have resulted, and biodiversity in the region is diminishing. The Black Sea is subject to similar problems, the most serious of which are wastewater discharges, oil pollution in coastal areas and a loss of biodiversity, including fish stocks.

As regards **global environment issues**, Ukraine has shown keen interest in climate change, in particular the possibilities to use the flexible mechanisms under the Kyoto Protocol, which Ukraine ratified in April 2004. Ukraine has entered into a binding commitment to freeze its greenhouse gas emissions at the 1990 reference level by 2008–2012, and therefore needs to implement the relevant provisions of the Protocol.

### 2) Environment policy

In 1998 Ukraine drafted a National Strategy for the Environment to cover the period 1998-2008. It was amended in 2003 and has been the basis for developing sectoral programmes on key environment issues such as environmental safety (including nuclear energy), drinking water and construction or rehabilitation of water facilities, prevention of deterioration of the Black Sea, sustainable management of natural resources, environment technologies and protection of biological and landscape diversity. The Strategy is currently being reviewed.

### 3) Environmental legislation and implementation

Ukraine adopted the Framework Law on Environment Protection in 1991. Since then it has adopted several pieces of legislation to aim at convergence with EU *acquis*.

With regard to **horizontal issues**, Ukrainian legislation contains provisions on environment impact assessment, but these are not always implemented and enforced. Concerning access to information and public participation, Ukraine has been seeking to incorporate the provisions of the Aarhus Convention into its national legislation.

In the case of **air quality**, framework legislation is in place, but monitoring procedures and equipment need to be improved. In the area of **waste management**, adoption of a new law on waste is under consideration. Mechanisms for implementation are also lacking. Further implementation mechanisms are needed to address **water quality** problems, as in some regions water quality needs considerable improvement. In the field of **nature protection**, a law on ecological networks has been adopted. Legislation on integrated industrial permits is under consideration.

A draft law aiming at integrating environmental considerations into all sectoral policies is under consideration.

Overall, environment legislation is in place in most areas but still needs further development. Implementing legislation is not yet fully developed and applied. Ukraine faces difficulties with implementation and enforcement of environment legislation due to limited administrative capacities and financial resources, especially at regional and local levels.

#### **4) Administrative capacity**

In September 2003 the Ministry of the Environment and Natural Resources was split into the Ministry of Protection of the Natural Environment of Ukraine and the State Committee for Natural Resources. The former is in charge of environment protection, the latter of rational use of natural resources. During 2005 the State Committee for Natural Resources was liquidated and its staff and functions were transferred to the Ministry of Protection of the Natural Environment. Other ministries, such as the Ministry of Health, are also responsible for environment-related matters.

The Ministry of the Environment and Natural Resources has branch offices at regional level, called State Departments for Environment Protection. The Government established an inter-departmental commission on environment monitoring in 2001.

In order to enhance strategic planning, implementation and enforcement of environment legislation, the major challenge facing Ukraine is to strengthen administrative capacity at national, regional and local levels, including coordination between the relevant authorities.

#### **5) Participation in regional and international processes**

Ukraine has ratified the relevant **international and regional conventions** (including the Espoo and Bern Conventions) to which it is signatory, with the exception of the Stockholm Convention on Persistent Organic Pollutants (POPs) and the following protocols of the UN-ECE Convention on Long-Range Transboundary Air Pollution: Protocol on Persistent Organic Pollutants; Protocol on Heavy Metals; Protocol on Further Reduction of Sulphur Emissions; Protocol concerning the Control of Emissions of Volatile Organic Compounds or their Transboundary Fluxes.

Ukraine is a member of the **Danube-Black Sea (DABLAS) Task Force**, which provides a platform for cooperation between IFIs, donors and beneficiaries on water protection and water-related issues concerning the Danube and the Black Sea. The main aim is to encourage a strategic focus to the use of

financing, and to coordinate action between all financial instruments operating in this region. Ukraine is also a member of the **International Commission for the Protection of the Danube River (ICPDR)**, which is identifying the work necessary to implement the EU Water Framework Directive – with the aim of keeping water in good ecological and chemical condition – across the whole of the basin.

Ukraine is also participating in the **“Environment for Europe” process**, which is a multilateral framework created in 1989 to steer the process of raising environmental awareness in the countries of Central and Eastern Europe, emerging from the old regimes and moving closer to the EU. The core activities of this process are undertaken by a Task Force co-chaired by the Commission and an NIS environment minister.

Ukraine is participating in the Eastern Europe, Caucasus and Central Asia regional component of the **EU Water Initiative**, a regional component of the EU Water Initiative as announced at the 2002 World Summit on Sustainable Development. The initiative aims to promote better water governance and coordination between stakeholders.

The **EU-Ukraine Working Group on Climate Change** met for the first time in 2002 and held its second meeting in July 2005.

Work is under way to establish a **Regional Environmental Centre (REC)** to help to address environment issues in Ukraine and neighbouring countries by promoting cooperation between various stakeholders at national and local levels, including NGOs, governmental bodies, local communities and the business sector. The REC would also aim to promote public participation in the environmental decision-making process.

## **6) Key areas of the environment where action is required**

Ukraine faces significant challenges to promote environment protection. Key areas include air quality, water quality, waste management, nature protection and radiation contamination in the north-eastern part of the country.

As regards climate change, Ukraine needs to implement the relevant provisions of the Kyoto Protocol to the UN Framework Convention on Climate Change. Ukraine has significant possibilities to use flexible mechanisms under this Protocol.

The institutional and administrative capacity needs strengthening, in particular as regards strategic planning, implementation and enforcement. A fully operational Regional Environment Centre (REC) could help to promote environmental awareness and protection by providing a forum for cooperation between the Government, civil society/NGOs and the private sector.

**The key environment areas where action is required are identified in the environment section of the EU-Ukraine Action Plan established in the framework of the European Neighbourhood Policy. It defines a set of priorities for action with regard to environmental governance, issue-specific activities as well as on international and regional cooperation on environment issues. Progress towards implementing the Action Plan will also contribute to fulfilling the objectives of the Partnership and Cooperation Agreement.**

## Priorities of other donors, including Member States

### *Member States and the EIB*

From the **EU-27** Sweden, the United Kingdom (UK), Denmark, Germany, the Netherlands, the Slovak Republic and Poland provide assistance to Ukraine.

**Sweden** (SIDA) has just adopted its new assistance strategy for Ukraine covering the period 2005-2008. Funding during this period is set to double from around €9 million to €13-17 million a year towards the end of the period covered by this strategy. Sweden's bilateral assistance will focus on strengthening democracy, economic and social reform and the environment. Participation in large, sector-wide, multi-donor programmes is encouraged under the new strategy.

The **UK** (DFID) is presently providing assistance (approximately £6.5 million per annum) at both regional and national levels in a range of areas: social protection, economic development and regeneration, community and civil society engagement, HIV/AIDS and public administration reform. The DFID is reviewing its development programme in Ukraine and will be revising its focus and level of engagement over the period 2006-2008.

**Denmark** provides bilateral assistance to Ukraine through targeted programmes. For the period 2004-2007, approximately € 5,3 million have been allocated to Ukraine covering the sectors: free and independent media, combating human trafficking and strengthening civil society. The contribution to Ukraine is expected to increase over the next couple of years to support the reform process through cooperation with both the authorities and NGOs. A project to support the reform of the public sector in Ukraine is under preparation.

**Germany** has developed intensive bilateral cooperation with Ukraine since the beginning of the 1990s to help strengthen democracy, the rule of law and market economy reforms. From 1993 to 2004, the Federal Government granted Ukraine support totalling approximately €15 million under its TRANSFORM programme. The budget for 2005/2006 is € 48 million. Priority fields are energy (production and transmission) as well as the development of small and medium business. Moreover, Technical Assistance is granted to support administrative reforms and prevention of HIV/AIDS.

**The Netherlands** provides support to Ukraine through the MATRA programme, designed to promote social transformation in Central and Eastern Europe. (MATRA is a Dutch acronym for "social transformation".) Within MATRA the most important areas in Ukraine are healthcare, the environment, human rights/minorities and the media. A total of more than €16 million has been committed to Ukraine since 1994.

Assistance of the **Slovak Republic** to Ukraine since 2004 has aimed at building the capacities of civil society and think-tanks including in the Eastern Regions of the country and promoting independent media. Support was also provided to support the transformation of structures of local self-governance and for election monitoring. Micro-grants (for a total value of SKK 1 million, with a threshold of SKK 200,000 per grant) were provided through the diplomatic mission in Kyiv. The provision of assistance to Ukraine by the Slovak Republic is determined mainly by the "Proposal for Slovakia's assistance to

Ukraine in the implementation of the objectives of the EU-Ukraine Action Plan”, approved by the Slovak government in October 2005 and based on the priorities of the EU-Ukraine Action Plan.

**Poland** provides assistance to Ukraine of approximately €3-4 million per annum, in particular in the following areas: public administration reform, support for local government and economic reforms.

Ukraine is also now eligible for **European Investment Bank (EIB) lending** from the EIB envelope for Russia, Ukraine, Moldova and Belarus over the period 2005/2006. Following the ratification of the EIB Framework Agreement in February 2006, work has started on establishing a viable loan portfolio. Projects will focus on public infrastructure in the areas of transport, energy, the environment and telecommunications. For the period 2007-2013 a new EIB mandate is currently being negotiated within the EU.

#### *Other donors, including IFIs*

A new **EBRD** Strategy for Ukraine was approved in June 2005. The EBRD will focus its operations on helping to improve the business climate and the competitiveness of the private sector, strengthening the capacity of the financial sector and supporting the restructuring and modernisation of Ukraine’s transport, energy and municipal and environmental infrastructure.

The **World Bank (WB)** operates on the basis of its Country Assistance Strategy (CAS) for 2004-2007 which targets seven long-term objectives, including macroeconomic and financial stability, poverty reduction, human development and environmental sustainability. A CAS Progress Report was published in May 2005.

**The UNDP** is currently preparing its Country Programme Action Plan for 2006-2010. Focal areas are likely to include democratic governance and access to justice, prosperity and human security and energy and environment for sustainable development. Ongoing UNDP activities are focusing on three clusters related to prosperity, governance and the environment. The UNDP is also implementing a Community Development Programme in Crimea and the Chernobyl region.

Ukraine has been a leading recipient of **US technical assistance**, which since Ukraine’s independence has totalled more than USD 3.3 billion. Total US assistance planned for 2005 is about USD 111 million, of which approximately USD 79 million will be provided through the Freedom Support Act (FSA). US assistance is focusing on support for market-based economic reforms and on strengthening democratic governance, the rule of law and civil society. Enhanced regional security and non-proliferation goals are also targeted. Ukraine is now eligible under the Threshold Programme of the Millennium Challenge Corporation (MCC) where actions will focus on anti-corruption measures. Full-fledged MCC assistance is likely to become available in 2007.

The **Global Fund to fight AIDS, Tuberculosis and Malaria** is a leading player in the fight against HIV/AIDS in Ukraine. The EC is a major contributor to the Global Fund which has released funding totalling USD 67 192 109 for phase two of its activities in Ukraine.

Ukraine is the only priority country for **Canadian assistance** in Eastern Europe. Annual funding totals approximately US\$ 15 million with a focus on good governance and civil society, civil service reform, SME development and agriculture.

The **Council of Europe, OSCE, Japan and Switzerland** also provide assistance to Ukraine.

**“Policy mix” considerations in the context of the Ukraine CSP**

In the context of **Common Foreign and Security Policy (CFSP)** Ukraine is becoming an increasingly important partner for the EU. This is exemplified by a significant number of cases where the Ukrainian government has aligned itself with Joint EU Declarations on foreign policy issues. The EU and Ukraine also cooperate on conflict prevention and resolution issues, as in the case of the Transnistria conflict in Moldova.

As regards **conventional disarmament**, Ukraine has inherited from the former Soviet Union an estimated stock of 6 million **anti-personnel landmines (APL)**, 7 million **small arms and light weapons (SALW)** and 2 million tonnes of **ammunition** from the Second World War. The country has asked for EU and international (Canadian, NATO and OSCE) assistance with APL, SALW and ammunition stocks. The government of Ukraine has linked its ratification of the Ottawa Convention (mine-ban treaty) to receipt of international financial assistance.

**JFS cooperation** with Ukraine is ever closer. A fundamental overhaul of the judiciary, stronger border management, reinforcing cooperation and capacity in the fight against organised crime and terrorism, and developing an asylum system fully in line with European standards are key issues in this sector. A visa facilitation and re-admission agreement has been initialled at the EU-Ukraine Summit in Helsinki in October 2006. . There are plans to negotiate an agreement with Eurojust.

In terms of the **migration situation**, Ukraine is both a source of and a transit country for illegal migrants to the EU. It must be noted, however, that a considerable number of migrants from the Commonwealth of Independent States (CIS) first enter the EU legally and do not become illegal until they overstay their visas. Migrants to Ukraine come not only from neighbouring countries such as Russia, Moldova and Belarus but also from Asian countries such as China, Pakistan and Vietnam. Estimates regarding the total number of illegal migrants vary widely; according to the United Nations there could be as many as 6 million. Ukraine is seeking to address the issue with EC support from the Tacis programme. Further EC assistance will be available under the new ENPI.

In the field of **development policy** Ukraine is committed to combating poverty in line with the Millennium Development Goals and is being supported in these efforts by EC assistance.

Concerning **trade policy**, the EU is a vocal supporter of Ukraine’s ambition to join the WTO as soon as possible. Bilateral WTO negotiations with the EU have already been completed. The EU also committed itself to an early start of negotiations on a Free Trade Agreement (FTA), once Ukraine has joined the WTO. Over recent years trade-related technical assistance, *inter alia* in the field of customs procedures and legislation, has been an important component of EC assistance to Ukraine and it will continue to be under this strategy.

With regard to **energy policy**, Ukraine is a key strategic partner for the EU in order to secure and diversify energy supplies. Ukraine is a key transit country for oil and gas supplies, with 40% of the EU’s natural gas imports crossing the Ukraine network. The EU and Ukraine are therefore considerably stepping up their cooperation in the field of energy, as is testified by the “Memorandum of Understanding on cooperation in the field of energy between Ukraine and the EU” that was signed at the EU-Ukraine Summit of 1 December 2005. Energy-related cooperation will be a key component of

the EC's assistance strategy to Ukraine not only under the regional but also under the national allocation for Ukraine.

In the case of **transport**, Ukraine together with other Eastern European countries has been constructively involved in the High Level Group for the extension of the TEN-T corridors. The EC has a strategic interest in supporting the eastward extension of the TEN-T corridors and will continue to provide support to this end, in close collaboration with the EIB and EBRD. Such support will be subject to full compliance with the relevant requirements of the EU *acquis*. The EC is also interested in further developing cooperation to ensure that the transport systems are efficient, interoperable, safe and secure. Closer relations in the aviation sector are of particular interest.

As regards **environment protection**, global and trans-boundary environment threats like climate change affect Ukraine as well as the EU. Both parties are committed to implementing the Kyoto Protocol and the UN Framework Convention on Climate Change. Ukraine has the potential to become an important market for emission reduction projects under the Kyoto Protocol. The EC is currently providing support in this area on a regional basis and envisages follow-up measures under future assistance programmes. Ukraine could also become a major supplier of renewable energy sources (biofuel). In addition, Ukraine is an important partner for the EU in the framework of the EU Water Initiative in order to address management and ecological protection of shared waters like the River Danube and the Black Sea. In this field too follow-up support to ongoing operations is envisaged.

**The development of the Information Society** is of particular significance for growth and employment of modern economies. The EU has an interest in supporting Ukraine in its efforts to capitalise on the information society via the implementation of the e-Ukraine programme. The support actions need to take into account the results of the 2003 and 2005 World Summits on the Information Society (WSIS).

**EC assistance to Ukraine, 1991-2006 (in €million)\***

	<b>1991 -1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>Total</b>
<i>TACIS National Programme</i>	407**	38.6	48	43	47	50	70	88	100	<b>891.6</b>
<i>TACIS Nuclear Safety (incl. Chernobyl Shelter Fund and UKR G7 Action Plan)***</i>	304.3	50.3	3.5	69.4	44	46.6	34.3	28.4	40.3	<b>621.1</b>
<i>TACIS Cross-border Co-operation****</i>		5.2	1	5.5	0.5	3	3	18	4	<b>40.2</b>
<i>TACIS Regional Programme****</i>		3.7	6	9.1	10.5	6	6	8.7	tbc	<b>50.0</b>
<i>Fuel gap</i>	-	-	25	20	20	-	-	-	-	<b>65</b>
<i>ECHO (humanitarian assistance)</i>	12	6.3	1.3	0.9	0	-	-	-	-	<b>20.5</b>
<i>Macro-financial assistance (loan)</i>	565	-	-	-	110	-	-	-	-	<b>675</b>
<i>Human rights (EIDHR)</i>		0.2	-	1.3	0.6	0.6	0.5	1.8	0.95	<b>5.95</b>
<i>Migration (AENEAS)</i>	-	-	-	-	-	1.3	-	1.5	tbc	<b>2.8</b>
<i>Anti-landmines</i>	-	-	-	-	-	-	7.0	-	-	<b>7.0</b>
<i>Contribution to STCU</i>		3	4.5	4	4	4	4	5.5	5	<b>34.0</b>
<b>Total</b>	<b>1288.3</b>	<b>107.3</b>	<b>89.3</b>	<b>153.2</b>	<b>236.6</b>	<b>111.5</b>	<b>124.8</b>	<b>151.9</b>	<b>150.3</b>	<b>2413.2</b>

\* 2006 figures indicative and not available for each item

\*\* Overall figure for technical assistance in 1991-98 (mostly Tacis) Source: AIDCO A/1

\*\*\* Includes both national projects and estimated share of multi-country projects, 2005 and 2006 Chernobyl allocations still subject to possible modifications.

\*\*\*\* Estimated pro-rata share for Ukraine in cross-border and regional programmes.